

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1 (PSE1)

Public :

Toute personne, âgée d'au moins 16 ans, dont la qualification (par ex. BNSSA), le poste de travail (par ex. SSIAP en ERP, ITGH, site à risques) ou souhaitant s'intégrer dans une équipe de secours public (sapeurs-pompiers) ou associatif (missions de sécurité civile : Dispositifs Prévisionnels de Secours).

Pré-requis :

Aucun.

Références réglementaires :

Arrêté du 24 août 2007 relatif au Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile "Premiers Secours en Equipe niveau 1", modifié par l'arrêté du 26 juillet 2010.

Programme :

- Le secouriste
- La chaîne des secours
- La sécurité
- L'alerte des secours
- L'obstruction brutale des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire
- La défibrillation automatisée externe
- Les détresses vitales
- Les malaises & la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os & des articulations
- La noyade
- La surveillance & l'aide au déplacement



Formateur :

Diplômé du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours - spécialisé en pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 1

Durée :

35 heures

Validation :

Évaluation tout au long de la formation : délivrance d'un certificat de compétences de sécurité civile "équipier secouriste de niveau 1"

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 2 (PSE2)

Public :

Toute personne, âgée d'au moins 16 ans, dont la qualification (par ex. BNSSA sur les postes de secours), le poste de travail (par ex. SSIAP en ERP, ITGH, site à risques) ou souhaitant s'intégrer dans une équipe de secours public (sapeurs-pompiers) ou associatif (missions de sécurité civile : Dispositifs Prévisionnels de Secours).

Pré-requis :

Etre titulaire du certificat de compétences de sécurité civile "Premiers Secours en Equipe de niveau 1".

Références réglementaires :

Arrêté du 14 novembre 2007 relatif au Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile "Premiers Secours en Equipe de niveau 2".

Programme :

- L'équipier secouriste
- L'hygiène et l'asepsie
- Les bilans
- Les atteintes liées aux circonstances
- Les affections spécifiques
- Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
- Les pansements et les bandages
- Les immobilisations
- Les relevages
- Les brancardages et le transport
- Les situations avec de multiples victimes



Ces différentes parties permettent d'envisager les principaux gestes de secours réalisables en équipe, ainsi que certaines situations particulières que peut rencontrer l'équipier secouriste.

Formateur :

Diplômé du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours - spécialisé en pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 1.

Durée :

35 heures

Validation :

Évaluation tout au long de la formation : délivrance d'un certificat de compétences de sécurité civile « équipier secouriste ».